

## **Harmonisation des registres – Projet HarmPers**

### **Communiqué 02-2013**

### **Conséquences du nouveau droit sur la protection de l'enfant et de l'adulte (DPEA) sur le projet HarmPers**

Madame, Monsieur,

La nouvelle législation fédérale et cantonale sur la protection de l'enfant et de l'adulte entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui remplace l'ancien droit de la tutelle par une palette élargie de mesures a des conséquences sur le projet HarmPers.

Cette nouvelle législation entraînera une adaptation de vos logiciels communaux du contrôle de l'habitant. Très prochainement, vos fournisseurs de logiciels devront donc modifier leurs programmes et les déployer dans vos communes.

D'autre part, la plateforme cantonale devra elle aussi s'adapter. Actuellement, au niveau cantonal, nous sommes en phase de test d'une nouvelle version de FriPers et pensons raisonnablement que d'ici un ou deux mois nous serons en mesure de recevoir les base delivery et les mutations des nouvelles versions de logiciels qui seront déployées dans vos communes.

Dès que la plateforme cantonale sera à même de les traiter, nous vous en informerons ainsi que les fournisseurs de vos logiciels communaux afin qu'ils puissent procéder à l'installation de la nouvelle version dans votre commune.

En attendant ces changements, vous devez continuer à envoyer les mutations et les base delivery comme précédemment. Pour les cas relevant du nouveau droit, nous vous prions de voir avec vos fournisseurs informatiques de quelle manière passer cette période transitoire.

Avec mes meilleures salutations

---

**Beat Binder**, directeur de projet HARM-PERS  
[beat.binder@fr.ch](mailto:beat.binder@fr.ch), T +41 26 305 15 28, Mobile +41 79 413 42 68

---

**Service de la population et des migrants SPoMi**  
**Amt für Bevölkerung und Migration BMA**  
Harmonisation des registres  
Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot  
<http://admin.fr.ch/harpers>

---

Direction de la sécurité et de la justice **DSJ**  
Sicherheits- und Justizdirektion **SJD**

---

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG